## MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

BURKINA FASO
\_\_\_\_\_UNITE-PROGRES-JUSTICE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 08. JUIL 2016

DIRECTION DE L'ORGANISATION DES CONCOURS

N° 16.561

\_/MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

## COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de cinq (05) Elèves Conseillers en Aménagement du Territoire et en Développement Local, session 2016.

## Ce sont:

## CONSEILLERS EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN DEVELOPPEMENT LOCAL ADMISSIBLE

N° NOM ET PRENOM (s)

MATRICULE DATE NAISS.

1 TRAORE YAYA

212578 19/10/81

Arrêté la présente liste à 1 admissible.

Par ailleurs, le candidat déclaré admissible est informé que l'épreuve orale d'admission se déroulera le samedi 16 juillet 2016 à l'Ecole Nationale des Régies Financières à 08 heures.

our le Ministre et par délégation, le Secrétaire général

Koudb# SINARE

Chevalier de l'Ordre National